

IDÉES/

Fabienne Brugère et Guillaume Le Blanc

«Cette politique de la peur marque la fin de l'hospitalité envers les migrants»



PHILIPPE MATEIAS, FLAMMARION



La logique d'accueil qui a prévalu en Europe durant des siècles est en train de se renverser, préviennent les deux philosophes dans un livre-enquête qui les a menés de la «jungle» de Calais au centre d'hébergement de migrants de Berlin.



Simon BAILLY

Recueilli par
SIMON BLIN
et **CATHERINE CALVET**
Dessin
SIMON BAILLY

Depuis la crise des migrants, l'étranger est devenu un indésirable qu'il faut éloigner. Selon les philosophes Fabienne Brugère et Guillaume Le Blanc, qui viennent de publier *La Fin de l'hospitalité. Lampedusa, Lesbos, Calais... Jusqu'où irons-nous?* (Flammarion), nous sommes en train de transformer l'hôte en étranger. Pourtant, toutes les civilisations anciennes s'accordaient sur le point inverse : faire de l'étranger un hôte. Les deux auteurs racontent leur parcours à travers l'Europe, de la «jungle» de Calais au centre de réfugiés caché dans les hangars de l'aéroport de Tempelhof à Berlin. Ils y définissent les contours d'une hospitalité politique réaliste où l'Etat français devrait faire davantage confiance à la société civile sur cette question et traiter la crise à l'échelon local. Sans quoi, l'accueil des réfugiés risque de devenir insurmontable.

Un agriculteur de la vallée de la Roya, près de Nice, a comparu devant la justice la semaine dernière pour avoir aidé des migrants. Cette semaine, quatre autres militants ont été arrêtés. Comment analysez-vous ces poursuites alors que le «délit d'hospitalité» est une infraction abolie depuis 2012?

Fabienne Brugère : On recriminalise le «délit d'hospitalité» ou de «solidarité» comme si on ne pouvait plus s'en passer ! Quelle est la logique politique de ces cinq dernières années ? Une fois de plus, il semble ne pas y en avoir. Cette curieuse expression qui revient aujourd'hui dans la langue politique et juridique signifie que l'hospitalité est en passe de devenir un simple complément d'objet d'une appréciation négative, traduisible juridiquement, le délit. C'est une politique de la peur qui se met en place : gare à toi si tu aides un migrant, il pourrait t'en coûter devant les lois de la République. Il y a là la marque évidente d'une «fin de l'hospitalité». Le procès de Cédric Herrou, le procureur de Nice a requis huit mois de prison avec sursis à l'encontre de l'agriculteur pour avoir aidé des migrants

érythréens, ndlr) ou d'autres est un épisode de plus dans une montée en puissance de la criminalisation des fraternelles transfrontalières. Les droits humains sont effacés et les vies humaines ne peuvent plus loger que dans la norme de la nation. La terre n'appartient plus qu'aux nationaux. Pourtant, l'exercice d'une hospitalité politique n'empêche pas la protection des populations nationales.

Vous insistez dans votre livre sur le fait que le secours a remplacé l'accueil...

Guillaume Le Blanc : Nos sociétés ne parviennent plus qu'à agir à court terme, elles ne font que porter secours. Comme des pompiers. Nous sauvons des naufragés en Méditerranée, quand nous ne les laissons pas mourir. Mais accueillir suppose des dispositions à long terme.

Un peu comme à l'hôpital, dites-vous... pour définir le terme d'hospitalité?

G.L.B. : Nous tenons beaucoup à cet aspect, à ce lien entre soin et vie. Une hospitalité peut se développer à partir d'un soin de l'autre, réfléchi politiquement et collectivement. L'hospitalité doit aussi être mise en place par un dispositif. Elle est laissée aujourd'hui le

plus souvent à la décision individuelle, héroïque, d'ouvrir sa porte, de se montrer personnellement accueillant. Accueillir implique une politique, des dispositifs. Or, nous assistons aujourd'hui à un reflux vers le compassionnel, vers un traitement moral indispensable mais insuffisant car il ne peut remplacer l'impératif politique. Nous assistons à l'effacement de beaucoup de structures «hospitalières». Quand ces structures disparaissent, elles laissent place à des «jungles».

Justement, vous avez assisté au démantèlement de la «jungle» de Calais?

G.L.B. : En passant du temps à Calais, durant l'été et toute la semaine précédant le démantèlement, nous avons réalisé à quel point la «jungle» était surtout une conséquence de ce qui n'avait pas été créé ou pérennisé auparavant pour l'accueil des réfugiés à Sangatte. Quand, en 1999, la Croix-Rouge crée un centre d'accueil humanitaire d'urgence, elle pose alors les termes de ce que pourrait être une politique d'accueil. Puis Nicolas Sarkozy a décidé de le supprimer en 2002. La mise en place d'une politique d'accueil semble soumise à un cycle à la Sisyphée : tout est toujours

